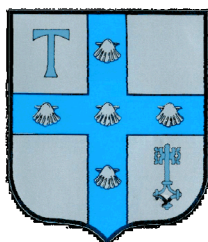


COMMUNE DE PERON



# PÉRONNAIS

No 66

Octobre-Novembre-Décembre 2012

## LE PETIT

" Et c'est reparti pour une nouvelle année de bals, de vogues, de chasse au trésor, de grillades ... pour l'équipe de choc de la Jeunesse de Péron.

Nous vous donnons rendez-vous le 19 et 20 janvier 2013 pour commencer cette nouvelle année avec notre célèbre vogue de Péron !



## La jeunesse de PERON



Au programme de ce week-end de folie :

- Samedi soir -> Bal

- Dimanche midi -> Repas & Animations

Pleins de souvenirs pour cette fin d'année 2012, une vogue de Logras toujours sous la pluie mais toujours aussi réussie.

Et un bal de novembre délirant ...



**Un Nouveau Monde s'ouvre à vous !**



Capacité  
Symétrie  
Sécurité  
Fluidité de connexion

Simultanéité  
Rapidité

**Accédez au Très Haut Débit à Péron**

Vidéo/Visio-conférence  
Partage connexions  
Téléphonie sur IP  
Interconnexion sites distants  
Fichiers images/plans

1Go

Internet Très Haut Débit  
Téléchargement immédiat

Jusqu'à **100 mega**

Téléphonie Fixe illimitée  
TV HD/3D  
TV sur le Net  
Jeux en ligne  
Fichiers photos/Vidéos

**Testez votre éligibilité**

[www.reso-liain.fr](http://www.reso-liain.fr)




**Avec les Bons Loisirs Jeunes de la Caf de l'Ain, des aides renforcées pour les loisirs de vos enfants**

La Caf de l'Ain vient d'adresser automatiquement aux familles bénéficiaires des Bons Loisirs Jeunes à l'occasion de la rentrée 2012.

Ces bons permettent de payer la participation à des activités sportives, culturelles ou de loisirs organisées par une association de l'Ain adhérente au dispositif : adhésion, cotisation, licence, stage, sortie,...

Comme en 2011, les conditions d'attribution des BLJ sont étendues afin qu'un plus grand nombre de jeunes puissent en bénéficier et faciliter ainsi la pratique d'activités sportives, culturelles ou de loisirs :

- les jeunes peuvent les utiliser dès l'âge de **11 ans** (de 11 à 18 ans),
- le nombre de BLJ est de **14 bons de 5€** chacun (valeur globale 70€),
- le quotient familial plafond pour bénéficier des BLJ est de **800€**.

Pour plus d'informations sur les BLJ ou sur les aides de votre caf, rendez-vous sur Internet [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

# Le Carnet communal

## Naissances

-Léonie OBLE, née le 13 septembre 2012.  
- Ylan GAVAUD, né le 24 septembre 2012.



## Décès

-Aline KNUBEL née ROSSI, le 23 avril 2012.  
-Brigitte GIREL, le 1<sup>er</sup> août 2012.  
-Lisette COLLET née FOL, le 2 octobre 2012.  
-Christian PIOZIN, le 3 octobre 2012.  
-Robert GUILLERMET, le 18 octobre 2012.  
-Marcelle CLERC née GIREL, le 31 octobre 2012.  
-Léon BARBIER, le 12 novembre 2012.



## Mariages

-Vanina MASCIA et Florian BOILLY, le 8 septembre 2012.  
-Nathalie RIPPOZ et Michel MORELLO, le 15 septembre 2012.  
-Virginie SEGUIN et Jérémie DEBARD, le 29 septembre 2012.  
- Lise DA SILVA et Eric-Louis CHAPPUIS, le 6 octobre 2012.

**Fermeture du Secrétariat de Mairie pendant les fêtes de fin d'année**  
La Mairie sera fermée du lundi 24 décembre au mardi 1<sup>er</sup> janvier inclus.

En cas d'urgence téléphoner au:

**06.78.54.78.57**

ou

**06.16.24.78.58**

**Les vœux de la municipalité  
auront lieu le jeudi 31 janvier 2013  
à 18h30 à la salle Champ Fontaine**

## **RECENSEMENT MILITAIRE**

Les jeunes gens (filles ou garçons) de nationalité française sont priés de se présenter en Mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents, dès qu'ils atteignent l'âge de **16 ans, soit : pour ceux nés en octobre, novembre, décembre 1996, venir avant le 31 janvier 2013.**

Pour toutes questions relatives au service national:  
téléphonez au **centre du Service National au 04.37.27.25.07 du lundi au jeudi 8h à 12h15 et de 13h à 17h ainsi que le vendredi de 8h à 11h30,**  
internet **[www.defense.gouv.fr](http://www.defense.gouv.fr)**



Cette fin d'été – début d'automne a vu une recrudescence importante de vols sur notre commune et plus particulièrement au centre de voirie et au local du comité des fêtes.

Par deux fois, début août et début septembre, les locaux communaux ont subi la fouille de bien tristes visiteurs avec un préjudice important pour notre collectivité, estimé à environ 50 000 € qui, quand bien même nous soyons bien assurés, ne sera remboursé que partiellement, le principe de vétusté prenant là tout son sens. Mais au final, c'est un coût encore plus important auquel il faudra faire face, puisque, pour que de tels agissements ne se reproduisent plus, nous allons clôturer le centre de voirie et l'équiper d'une alarme. Pour la petite histoire, le pick-up dérobé, en septembre, a été retrouvé totalement calciné à Saint-Laurent-de-Mure dans le Rhône.

Pour le Comité des Fêtes, c'est au mois d'octobre qu'il a subi les mêmes aléas avec la disparition d'une bonne partie de son matériel. Vol peut-être encore plus condamnable, si possible, que les premiers parce que là, c'est le résultat de l'excellent travail de bénévoles auquel « on » s'est attaqué.

La nature ayant horreur du vide, nous allons accueillir, vraisemblablement en début d'année, le comité des fêtes dans les locaux des pompiers qui seront vacants suite au transfert du Centre de Première Intervention Non Intégré (CPINI, dans le jargon) à Collonges.

Ce n'est pas de « gaieté de cœur » que le Conseil Municipal a pris cette décision lors de sa session de novembre, puisque c'est certainement une des plus anciennes associations, si l'on peut appeler les pompiers association, qui existait sur la commune, mais plusieurs raisons motivent ce choix :

- Le rapport présenté par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS, toujours dans le jargon) signé par son chef, le Colonel Romatif, stipule dans son analyse de synthèse 2012 : « Cet effectif de 10 sapeurs-pompiers opérationnels dont 2 d'astreinte préconisé par le règlement opérationnel est un minimum, en dessous de celui-ci, le CPINI ne peut pas réaliser les missions opérationnelles qui lui incombent, de façon réglementaire.

- Le chef de centre mentionne également dans ce rapport : « On n'arrive plus à assumer ».

En tant que Maire, responsable de la sécurité sur la commune et en fonction des remarques formulées par le premier responsable de la sécurité départemental et par le chef de corps de Péron, je ne me voyais pas proposer d'autres alternatives aux conseillers municipaux.

Pour les Péronnais, ce transfert ne changera rien, il faut, bien entendu, toujours faire le 18 en cas de problèmes et les bourgs de Péron et Logras dépendent toujours du Centre de Secours de Collonges, Feigères et Greny l'étant par le Centre de Secours de Thoiry. Le changement le plus significatif est plus pour les sapeurs - pompiers volontaires de Péron qui devront se rendre à Collonges pour leurs interventions. Mais sur les 12 volontaires, 11 sont déjà en double appartenance : Collonges – Péron.

Ce changement de casernement des pompiers entraîne une remarque plus générale. Bon gré, mal gré, l'argent public se faisant de plus en plus rare. Le Conseil Général ne subventionne plus que pour 800 000 € toutes les réalisations des communes du Pays de Gex et du Bassin Bellegardien ce qui fait qu'en 2012 aucun de nos dossiers n'a été retenu. Le Conseil Général, toujours lui, réfléchit à un gel de la hausse de la Compensation Genevoise et l'Etat va baisser les dotations communales : il faudra bien que les collectivités apprennent, de plus en plus, à mutualiser leurs équipements.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, de très belles fêtes de fin d'année et espère vous retrouvez nombreux pour la cérémonie des vœux qui aura lieu le 31 janvier à 18 h. 30 à la salle Champ Fontaine.



Christian Armand

# Synthèse des comptes rendus du Conseil Municipal

SEPTEMBRE 2012

**Absents excusés** : Grand Corinne, Lévrier Bernard.

**Absents** : Boutin Thierry, Duchamp Lilian, Marchand Yves.

## DELIBERATIONS

### INSTAURATION DU DROIT DE PREEMPTION

Le Conseil Municipal décide d'instaurer un Droit de Prémption Urbain sur les zones urbaines et sur les zones d'urbanisation future suivantes du PLU: U, Uv, U1, U2, Ue, Uf, Ux, 1Au, 1Au2, 1Aue, 2Au, 1Aux, 1Auxa.

Approuvée à l'unanimité.

### BUDGET : DECISION MODIFICATIVE No 2

Approuvée à l'unanimité.

### ADMISSION EN NON VALEUR

Montant inférieur à un seuil de poursuites : 3 pièces pour un total de 0,96 €

Liquidations judiciaires improductives : 7 pièces pour un total de 861 €

Cette somme de 861,96 € sera imputée au compte pertes sur créances irrécouvrables. Approuvée à l'unanimité.

### CONVENTION DE LOCATION

A compter du 1<sup>er</sup> août 2012, la commune de Péron décide de louer à un instituteur nouvellement nommé à Péron, l'appartement n°12 de type 3 situé au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment de l'ancienne école de Logras. Le loyer mensuel (hors charges) est fixé à 315,49 € Approuvée à l'unanimité.

### CONVENTION DE LOCATION

Projet de convention de location du studio situé dans l'ancienne école de Logras. La priorité sera donnée aux enseignants. Le loyer mensuel (hors charges) est fixé à 120 € au 1<sup>er</sup> septembre 2012. Approuvée à l'unanimité.

### MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS

Création d'un poste d'agent technique polyvalent à temps complet. Création de 3 postes d'agents de service à temps partiel pour la cantine scolaire. Approuvée à l'unanimité.

### RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS DE REMPLACEMENT (8h/personne/semaine)

Le conseil municipal autorise monsieur le Maire à recruter des agents contractuels pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles et à fixer les niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience et leur profil. Approuvée à l'unanimité.

### RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS POUR FAIRE FACE A UN BESOIN OCCASIONNEL

Considérant qu'en raison du surcroît de travail en fin d'année scolaire concernant l'entretien des bâtiments, il y a lieu, de créer un emploi occasionnel d'adjoint technique polyvalent à temps complet. Le Conseil Municipal autorise monsieur le Maire à recruter des agents contractuels pour des besoins occasionnels. La rémunération se fera sur la base du 1<sup>er</sup> échelon du 1<sup>er</sup> grade du cadre d'emploi des fonctionnaires.

Approuvée à l'unanimité.

### AGENT DE PREVENTION ASSISTANT

Il est convenu de désigner un deuxième agent en qualité d'assistant de prévention des accidents et des maladies au sein de l'école. Cet agent sera chargé d'assurer la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité au travail.

Approuvée à l'unanimité.

### PRISE DE COMPETENCE CCPG

La prise de compétence sur le périmètre du Projet Stratégique de développement Ferney Voltaire - Grand Saconnex a été approuvée en délibération par la CCPG. Le Conseil Municipal approuve la prise de compétence par la CCPG. Approuvé à la majorité (2 abstentions).

### ECOLE

Point sur la rentrée :

- Une nouvelle classe a été créée suite au nombre important de nouvelles inscriptions

- Tous les postes d'enseignants sont pourvus.

- Le seul point noir de la rentrée est « la valse » des directeurs ou directrices puisqu'à ce jour 3 personnes ont été nommées et ont refusé le poste pour diverses raisons. Un nouveau directeur sera officiellement nommé le 17 septembre.

Effectif :

Petite Section : 36 élèves (répartis en 2 classes : 18+18)

Moyenne section : 34 élèves (répartis en 3 classes : 7+8+19)

Grande section : 33 élèves (répartis en 2 classes : 6+27)

Cours Préparatoire : 32 élèves (répartis en 2 classes : 16+16)

Cours Élémentaire 1 : 39 élèves (répartis en 3 classes : 10+10+19)

Cours Élémentaire 2 : 25 élèves (répartis en 2 classes : 8+17)

Cours Moyen 1 : 38 élèves (répartis en 2 classes : 9+29)

Cours Moyen 2 : 29 élèves

Clis : 5 élèves

Total : 271 élèves

Bilan des travaux des toilettes de la maternelle : les travaux ont été réalisés dans les temps par l'entreprise générale THOLLOT pour un montant HT de 49 631,97 € soit une moins value de 2 982.03 € par rapport au devis initial.

### COLLEGE

Point sur la rentrée :

586 collégiens sont inscrits cette année au collège

Répartition par commune	Répartition par classe		
Challex	40	6 <sup>ème</sup>	144
Collonges	110	5 <sup>ème</sup>	141
Farges	44	4 <sup>ème</sup>	146
Péron	110	3 <sup>ème</sup>	155
Pouigny	44		
Saint Jean	52		
Thoiry	178		
Autres	8		

## **VOIRIE**

Point sur l'avancement des travaux de la Vie de l'Etraz – route de Saint Jean : l'entreprise EIFFAGE doit reprendre les travaux semaine 38 avec la pose des enrobés du parking

et des trottoirs jusqu'à la petite fontaine, le reste devant être fait après le passage de l'entreprise Marc Favre pour le génie civil du téléphone, intervention prévue semaine 39.

Point sur les travaux de Feigères : les travaux de reprises des branchements d'eau usée et d'eau potable devraient durer jusqu'à la fin novembre, l'appel d'offre pour la réfection de la voirie aura lieu en octobre pour une réalisation au printemps.

## **BUDGET**

Crédit foncier de France	Pistes forestières FFN	5 110,06
Rocher-Thill Notaires	Honoraires acquisition terrains maison des sociétés	18 204,39
SIEA	Eclairage public	165 355,10
NOREMAT	a	6 637,80
GONCET	Détartreur magnétique	6 700,05
Gilles Thollot agencements	Sanitaires maternelle	56 633,70
GONCET	Chaudière église	18 000,00
VUACHE BTP	Enrochement chemin de Baraty	12 100,35
NABAFA	VRD Etraz-saint Jean	29 930,48
EIFFAGE	VRD Etraz-saint Jean	60 274,31
EIFFAGE	VRD Agorespace	27 193,45

Investissement :

Choix sur la Taxe pour SOUS-DENSITE : le Conseil Municipal, par 9 voix contre et 3 abstentions, a refusé la mise en place d'une taxe pour sous-densité des futures constructions.

## **AGORA ESPACE**

La mise en place de l'aire de jeux est terminée et réceptionnée sans remarques. Il ne reste plus qu'à l'entreprise EIFFAGE à poser quelques bordures et aux employés municipaux à terminer les abords.

## **BATIMENTS COMMUNAUX**

La nouvelle chaudière de l'église est installée. GRDF doit la raccorder le 17 septembre.

## **BOULANGERIE**

A ce jour il n'y a aucune proposition de reprise.

## **COMMISSIONS INTERCOMMUNALES**

### **CCPG**

Compte-rendu du Conseil Communautaire du 19/07 : la redevance incitative a été adoptée pour le paiement du ramassage des ordures ménagères.

### **PACA BELLEGARDE**

Le document final est mis à la disposition des conseillers municipaux.

## **COMMISSIONS COMMUNALES**

### **URBANISME**

#### **Déclarations préalables**

-DA SILVA Miguel – Les coteaux de Logras – Création d'un mur de soutènement et pilier portail - Avis favorable

-DOS SANTOS TAVEIRA Nuno – Les coteaux de Logras – Pose d'une clôture et d'un portail – Avis défavorable Interdit le long de la rue

-MOREIRA Maria – Les coteaux de Logras – Pose d'une clôture – Avis défavorable – Muret de 60 cm et grillage

-DOS SANTOS TAVEIRA Nuno – Les coteaux de Logras – Création d'une porte d'accès vide sanitaire - Avis favorable

-Société BEEI – M. BONDALLAZ – Chemin des Bouvreuils – Pose panneaux photovoltaïques – Avis favorable

-SPANGGAARD Jens – Chemin de la Chapelle à Feigères – Construction d'un abri voiture - Avis favorable

-BALLAND Daniel - Chemin de la Pierre à Niton à Feigères – Pose d'un toit pour couverture d'une terrasse – Avis favorable

-DOS ANJOS PENSO Ismael – Les coteaux de Logras – Création d'une porte d'accès vide sanitaire – Avis favorable

-DOS ANJOS PENSO Ismael – Les coteaux de Logras – Création d'un muret et grillage – Avis favorable

-NADJAFI Mohammad – Lieudit « Champ l'Ane » à Feigères – Création d'un mur de clôture – Avis favorable

-Société R-KALY – 190, Route de Choudans à Feigères – Division de parcelles Zone U – Avis favorable

-Société WATT et HOME – Route de Lyon à Logras – Pose de panneaux solaires – Avis favorable

-TEBOUL Grégory – GALLE Frédéric – Route de Lyon à Logras – Pose de panneaux solaires – Avis favorable

-BEEEV – DELCHAT Michel – Route de St Jean – Pose de panneaux solaires – Avis favorable

-DI EMIDIO Daniel – 183, Rue du Paruthiol – Pose d'une clôture et portail – A revoir préciser la hauteur de clôture

-DOS ANJOS PENSO Ismael – Les coteaux de Logras – Création d'une fenêtre au-dessus de la porte d'entrée – Avis favorable

-SALLE Jean-Pierre – Route de St Jean – Agrandissement d'un abri terrasse – Avis favorable

-FERROLLIET Bernard – Sentier de la Roche – Rehaussement du mur mitoyen – Avis favorable

-DHOURY Laurent – Chemin de Panferet – Construction d'un abri voiture – Avis favorable

-BEEEV – Chemin des Marais – Pose de panneaux photovoltaïques Avis favorable

-CODELLA BISSON Veronica – 228, Chemin du Mollard à Greny Pose de velux – Avis favorable

-ABRIEL Christophe – 94, Chemin des Marais – Construction d'un abri de jardin en limite de propriété – Avis favorable

-BLANCHARD Jack – 74, Rue des Bouvreuils – Pose de velux – Avis défavorable – fournir un plan

-LEDDA Alberto – Les coteaux de Logras – Pose d'un avant-toit sur porte d'entrée – Avis favorable

#### **Permis de Construire**

-BENBKHAT Mohammed - Vie de l'Etraz – Changement de destination d'un garage en logement – Modification de façade – Création d'une baie vitrée – Avis favorable

-PUGET Pierre – Route du Paruthiol – Construction de deux villas jumelées – Avis favorable

-FERNEIGE Intermarché – Zone de Pré Munny – Fermeture de l'auvent de livraison – Création d'un terminal de cuisson boulangerie – Création de 10 places de parking supplémentaires – Avis favorable

-DAO Minh Phung – Route de la Chanvière – Construction d'une maison individuelle – Avis défavorable préciser les limites de l'abri

-SERENIS Résidences – Route de St Jean – Création de 24 logements – Avis favorable

-FOURNIER Sébastien – Rue des Primevères - Modification des niveaux du sol – Remplacement de velux plus grands - Avis favorable

-SAVIOZ – Chemin de la Polaille – Construction d'une villa – Avis favorable

Présentation du recours gracieux déposé par M. Vaurs Christian suite à l'arrêté de non opposition à la Déclaration Préalable de M. Jacques.

### **COURRIERS**

Courrier du Sénateur de l'Ain relatif à la majoration des droits à construire : la loi adoptée sous l'ancienne majorité est abrogée.

OCTOBRE 2012

**Absents :** Grand Corinne, Boutin Thierry, Duchamp Lilian, Marchand Yves.

### **DELIBERATIONS**

BUDGET : DECISION MODIFICATIVE No 3

Prise en compte des investissements suite aux vols du matériel communal dans les locaux voirie-pompiers. Approuvée à l'unanimité.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS

Réorganisation des services scolaire et cantine, création d'un poste service cantine. Approuvée à l'unanimité.

INTEGRATION DE LA COMMUNE DE VESANCY

Le Conseil Municipal approuve le projet de modification du périmètre de la CCPG tel qu'il a été fixé par l'arrêté préfectoral du 14 septembre 2012 par l'intégration de la commune de Vesancy au périmètre actuel.

Approuvée à la majorité (2 abstentions).

### **ECOLE**

L'Inspecteur de l'Education Nationale a nommé M. Duparchy au poste de directeur de l'école.

Compte-rendu de la réunion école - Sou des écoles- mairie - parents du 20/09/2012 :

Présentation des instituteurs et du projet d'école de l'année scolaire 2012-2013. Une réunion sera programmée au printemps pour la discussion sur la base élèves. Selon la réglementation l'établissement scolaire doit être totalement fermé ce qui implique aux parents de prendre obligatoirement rendez-vous.

### **COLLEGE**

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 2/09/2012 :

587 élèves fréquentent l'établissement

L'entretien de la chaufferie bois est un gouffre financier.

### **VOIRIE**

Point sur l'avancement des travaux de la Vie de l'Etraz – Route de Saint Jean : l'entreprise Marc Favre réalise le génie civil pour l'enfouissement des réseaux secs, jusqu'à la fin octobre.

### **BUDGET**

Investissement :

CERA	Voirie Collège et Mollard	20 029,16
ONF	Travaux forestiers 2012	12 332,82
EIFFAGE TP	VRD terrain Agospace	27 193,45
Batiplus		
SAS GONCET	Installation chaudière église	19 976,58
VUACHE BTP	AEP/EU maison des sociétés	5 574,80
EIFFAGE TP	VRD Etraz – Saint Jean	17 339,61
AGORESPACE	Agospace Open Classic	44 088,39

### **MAISON DES SOCIETES**

L'entreprise de maçonnerie sera sur le chantier à partir du 15 octobre 2012.

### **TERRAIN DE FOOTBALL**

Compte-rendu de la réunion avec le District Haute-Savoie – Pays de Gex pour l'homologation du terrain d'honneur.

Le terrain d'honneur n'est plus homologué : il manque une clôture ou une haie de 2 mètres de haut autour du terrain, la main courante doit contourner l'arrière des buts, les bancs sur le bord de touche pour les équipes ne sont pas assez longs, pas de banc pour le délégué du district, les vestiaires sont trop petits. Une réponse sera faite conjointement à la commune de Thoiry qui semble avoir les mêmes problèmes pour l'homologation de son terrain.

### **BATIMENTS COMMUNAUX**

Point sur le changement de la chaudière de l'église : attente de raccordement gaz par GRDF.

### **BOULANGERIE**

Le Président du Tribunal de Commerce doit prononcer sa décision pour le choix d'un repreneur le 18 octobre 2012.

### **COMMISSIONS COMMUNALES**

#### **URBANISME**

##### **Déclarations préalables**

-ABRIEL Christophe – 94, Chemin des Marais – Construction d'un mur de soutènement 0,60 m – Avis favorable

-SEIDEL Alphonse – 105, Rue du Paruthiol – Modification des toitures et façades – réfection d'un auvent – à revoir manque précision

-BARBOSA DA SILVA Ricardo – Les Coteaux de Logras – Rue du Branlant – Création d'une porte façade Ouest sur vide sanitaire – Avis favorable

-BARBOSA DA SILVA Ricardo – Les Coteaux de Logras – Rue du Branlant – Modification de l'escalier façade Est – Création d'une fenêtre façade Sud – Avis favorable

-MONTROYA Carlos – Chemin du Ruthet – Pose d'une fosse septique – Avis favorable

-ALVES Joao - Les Coteaux de Logras – Rue du Branlant – Création d'une terrasse – Pose d'un avant-toit sur porte d'entrée – Pose d'une clôture en grillage et portail électrique coulisant côté Sud – Deux murets d'enrochement – Pose d'un pare-soleil façade Ouest – Avis favorable

-FERREIRA LIMA NUNO Filipe - Les Coteaux de Logras – Rue du Branlant – Modification ouverture à l'étage façade Ouest – Remplacement volets battants par volets roulants façade Est – Modification terrain initial – Avis favorable

-PENSEC Jean-Pierre – 186, Grand'Rue – Réhabilitation d'une grange en atelier – Avis favorable

-COLLET Rodolphe – 114, Chemin de la Chapelle à Feigères – Pose d'une éolienne de toit – Avis favorable

## Permis de Construire

-ALVES Joao - Les Coteaux de Logras – Rue du Branlant – Création d'une porte sur vide sanitaire sur façade Nord-Sud – Avis favorable

-Commune de Péron –Maison des Sociétés – Modificatif - Localisation d'une borne à incendie Sud-Est – Déplacement de la porte extérieure entrée B Espace DOJO – Entrée A inversion des locaux enseignements et stockage – Suppression d'une porte extérieure répétition – Avis favorable

-DAO Minh Phung – Route de Chanvière à Feigères – Construction d'une maison individuelle avec garage semi enterré – Avis favorable

-R.KALY – Route de Choudans à Feigères – Construction de deux maisons jumelées – Avis favorable

## **ASSOCIATIONS**

Compte-rendu du forum des associations du 15/09/2012 : bilan positif, très bonne participation des associations.

Compte-rendu de l'AG du Sou des Ecoles du 02/10/2012 :

-Les cotisations restent inchangées ainsi que les manifestations pour cette nouvelle année. (possibilité d'organiser un concours de belotte).

-Modification du bureau : Mme BEREZIAT va remplacer Mme LARENAUDIE concernant la gestion de la facturation et des règlements du restaurant scolaire (maternelle et primaire).

## **Séance extraordinaire du 11 octobre**

**Absents excusés** : Girod Claude, Lévrier Bernard.

**Absents** : Grand Corinne, Boutin Thierry, Duchamp Lilian, Marchand Yves.

## **DELIBERATIONS**

### **PRET POUR LA MAISON DES SOCIETES**

Le Conseil Municipal décide pour financer la construction d'une nouvelle maison des sociétés, au lieudit « Sur Anna », de contracter auprès du Crédit Foncier de France un emprunt de la somme de 2 000 000 €, au taux fixe de 4,76 %, à échéances trimestrielles, dont le remboursement s'effectuera en 20 ans à partir de la date de point de départ d'amortissement, soit le 15/12/2012. Le prêt sera versé au plus tard dans 3 mois. Les intérêts sont calculés sur la base du nombre exact de jours de la période rapporté à 360 jours. Le capital est amorti progressivement. La commission d'engagement s'élève à 2 000 €(frais de dossier).

Approuvée à l'unanimité.

### **BUDGET**

La Caisse d'Epargne a acceptée de mettre à disposition de la commune une ligne de trésorerie à hauteur de 300 000 €

### **PERSONNEL COMMUNAL**

Le nouveau décret du mois d'août 2012 a donné aux collectivités la possibilité de participer à la protection sociale des agents plus globalement, et à titre individuel, pour tenir compte des critères sociaux de solidarité, dans un but d'intérêt social, en prenant en compte leurs revenus et leur situation familiale. La commission du personnel communal se réunira courant octobre pour définir un choix et fixer le ou les montant(s) forfaitaire(s) et les membres de l'assemblée délibérante prendront la décision finale le jeudi 08 novembre 2012.

NOVEMBRE 2012

**Absents excusés** : Caretti Brigitte.

**Absents** : Grand Corinne, Boutin Thierry, Duchamp Lilian, Marchand Yves.

## **DELIBERATIONS**

**BUDGET** : DECISION MODIFICATIVE No 4

Prise en compte du prêt pour la maison des sociétés.

Approuvée à l'unanimité.

**AMENAGEMENT VIE DE L'ETRAZ ET ROUTE DE SAINT JEAN - AVENANT N°2**

Modification des accotements, du parking de stationnement, du rond point, des accès aux propriétés. Ajouts de trottoirs et d'un point vert pour conteneurs.

Montant de l'avenant 37 242 €TTC.

Approuvée à l'unanimité.

**REMISE GRACIEUSE DE PENALITES TLE**

Le montant des pénalités correspondant aux taxes d'urbanisme sur les permis de construire dues par la SNC Les coteaux de Logras est de 51 € Le redevable ayant invoqué le motif suivant : il ne pensait pas devoir payer ces taxes car les permis étaient en cours de transfert et les ventes non réalisées.

Approuvée à l'unanimité.

**ACQUISITION DE TERRAIN**

Pour l'aménagement du giratoire carrefour Vie de l'Etraz-route de St Jean, une emprise de terrain de 12 m2 sur la parcelle 672 est nécessaire. Le Conseil Municipal décide d'acquiescer en accord avec le propriétaire Mr Corand cette portion de terrain pour la somme de 1200 €

Approuvée à l'unanimité.

**ANCIENNE MAIRIE -ECOLE**

Projet de réhabilitation du bâtiment en centre de loisirs au rez-de-chaussée et logements locatifs aidés à l'étage. La maîtrise d'ouvrage est confiée à Dynacité pour la réhabilitation de 328 m2 en centre de loisirs et d'accueil du jeune public en Rdc et la restructuration de l'existant en cinq logements collectifs en duplex T2 et T5 à l'étage. Le Conseil Municipal décide de vendre pour 150 000 € les étages du bâtiment. La vente se fera par division en volume, la commune restera propriétaire du foncier.

Approuvée à la majorité (1voix contre et 2 abstentions).

**DISSOLUTION DU CENTRE DE PREMIERES INTERVENTIONS**

Selon le rapport d'analyse du CPINI de Péron :

-Les effectifs de Péron sont en double engagement avec le Centre d'Incendie et de Secours de Collonges.

-Les effectifs sont insuffisants, il faut au minimum 2 personnes d'astreinte.

Le Conseil Municipal décide de dissoudre le CPI de Péron et de transférer les effectifs au CIS de Collonges.

Approuvée à l'unanimité.

**PARTICIPATION A LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE DES AGENTS COMMUNAUX**



Le Conseil Municipal décide de participer, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013 à la couverture complémentaire de santé de manière individuelle. Cette participation mensuelle sera comprise entre 5 et 15 € en fonction des revenus et sera versée aux agents justifiant d'un certificat d'adhésion à une complémentaire santé.

Approuvée à l'unanimité.

### VOIRIE

Point sur l'avancement des travaux de la Vie de l'Etraz – route de St Jean :

-ERDF doit enterrer la ligne moyenne tension à l'angle de la place.

-La réception du chantier est fixée au 20 novembre.

Compte-rendu de la réunion pour l'étude de projet AEP/EU avec la CCPG pour la rue de la Pierre à Niton : la CCPG a mandaté le cabinet BERIM pour réaliser la maîtrise d'œuvre des travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement et de renouvellement du réseau d'eau potable, les études seront finalisées fin 2012, les travaux sont projetés pour le printemps 2013.

Présentation de l'aménagement de la « placette » de Logras – routes de Lyon et Pougny : les travaux seront financés par le promoteur du bâtiment en dessous de la place en échange d'un droit à s'installer sur la place pour réaliser les terrassements avec une création de 7 places de stationnements.

Compte-rendu de la réunion du 31/10/2012 concernant la route de l'Ancienne Fruitière à Feigères : le dossier d'appel d'offre devrait être prêt fin novembre 2012.

Sur la place basse, l'abris-bus sera entre la fontaine et le mur et des conteneurs semi-enterrés seront installés de l'autre côté de la place.

### BUDGET

Investissement :

AGORESPACE	Agorespace open classic	44 088,39
CAILLAUD ingénierie	MOE maison des sociétés	5 114,90
ECONOMIA	MOE VRD maison des sociétés	9 958,61
Batiplus		
FAMY et cie	MAPA et VRD maison des sociétés	54 696,92
STRATES	MOE maison des sociétés	4 308,54
VUACHE BTP	Fontaines de Feigères	6 036,27
EIFFAGE TP	VRD Etraz- route de St Jean	35 780,18

Dotations Territoriales du Conseil Général : aucuns dossiers présentés n'ont été retenus par ce dernier.

Incidences financières suite aux vols de la voirie et du Comité des Fêtes: les préjudices causés et les travaux nécessaires de sécurisation se montent à plus de 70 000 €, il faudra retrancher à ce montant les remboursements fait par Groupama pas encore connus à ce jour.

Demande de révision des charges pour l'hiver dernier par les instituteurs occupant l'ancien appartement de M. DEVESA suite à un manque de chauffage. Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, de ne demander que les 2/3 des charges dues.

Fonds Départemental de péréquation : le Conseil Général nous informe que le montant alloué à la commune pour les taxes additionnelles à certains droits d'enregistrement est de 38 659 €. La somme prévue au budget est de 25 000 €. La prise en compte du montant exact sera intégrée dans la Décision Modificative de Décembre 2012.

### MAISON DES SOCIETES

Le chantier tend à prendre du retard suite à de mauvaises conditions météorologiques et à un manque de personnel de maçonnerie sur le chantier.

### SECURISATION DES BIENS ET DES PERSONNES

Compte-rendu de la réunion du 19/10/2012 concernant l'ancien lagunage de Feigères : les conclusions de l'étude s'orientent plutôt vers la conservation de l'espace naturel existant afin de donner au site une vocation naturelle et patrimoniale par le maintien et la valorisation de la zone humide et des espèces (essentiellement batraciens).

### ARCADES RESIDENCES DE L'ETRAZ

Boulangerie : le Tribunal de Commerce de Bourg en Bresse a désigné M. Carillat comme repreneur des boulangeries de Péron et de Sergy. Ce dernier souhaite ouvrir le magasin de Péron à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2012.

A sa demande, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, de transformer 3 parkings devant les Résidences de l'Etraz, en parkings minutes dédiés à la boulangerie.

Point sur la reprise des arcades d'Electronique Concept :

Mme PORTHA, pour la création d'un cabinet d'ostéopathie et Mme RANDOT, pour la création d'un cabinet de psychologie sont intéressées pour reprendre les 2 arcades.

Ces 2 personnes souhaitent savoir si la commune peut participer financièrement à la transformation des locaux. Au vu de l'estimatif de Batiplus Immobilier, le Conseil Municipal demande de revoir la proposition, demande à Mmes Portha et Randot de préciser leur implication financière à ce projet afin de pouvoir donner une réponse définitive au Conseil Municipal de décembre 2012.

### PLU

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, de faire une Modification Simplifiée du PLU pour mettre en zone Nb les constructions au lieu dit « La Lie » qui avaient été oubliées lors de l'élaboration du PLU. Une délibération sera proposée dans ce sens en décembre 2012.

### FORET

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, conformément au Code Forestier, d'intégrer en forêt soumise les 100 hectares communaux situés sous la forêt soumise actuelle. Le coût annuel est de 2 €/l'hectare. Une délibération sera proposée dans ce sens en décembre 2012.

### MEDECINE PREVENTIVE

Le Conseil Municipal refuse, à l'unanimité, la proposition du Centre de Gestion de l'Ain la mise à disposition de locaux pouvant être utilisés par toutes les communes gessiennes par le docteur du service de médecine préventive du CDG. Le Conseil Municipal refuse également, à l'unanimité, d'adhérer au principe mis en place par le CDG pour une médecine préventive, le coût étant annuellement de 55 € par employé et ne remplaçant pas le médecin du travail.

## COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

### **CCPG**

Compte-rendu de la réunion du 30/10/2012 pour le Contrat de Rivières :

75% des actions ont été réalisées pour un montant d'environ 110 millions. Il est constaté que la qualité des milieux aquatiques Gessien est encore insuffisante. Afin d'atteindre les objectifs et répondre à la réglementation, il apparaît nécessaire de :

- poursuivre les actions dans le cadre d'un programme
- donner une portée réglementaire avec une réglementation fine au SCOT

- que la suite donnée au contrat de rivières soit assortie d'une prise de compétence « travaux en rivières » par la CCPG.

Election d'un représentant communal pour participer à la commission intercommunale sur l'accessibilité

M. Armand Christian est élu à l'unanimité pour représenter la commune.

### **SCOT**

Compte-rendu de la réunion du 16/10/2012 : point sur les schémas de secteur, les déchets inertes, les logements sociaux en démembrement de propriété, l'usufruit locatif social.

### **SCHEMA DE SECTEUR SUD**

Le diagnostic devra être présenté en décembre 2012, le PADD courant été 2013, présentation finale du document en septembre 2013.

### **SIIF**

Compte-rendu de la réunion : la filière bois est en difficulté une baisse des prix significative a été constatée dans les dernières ventes, en moyenne 20% de moins, la forêt française doit être soutenue par rapport à sa gestion et aux replantages afin d'assurer son avenir.

Il a été constaté que la France importe beaucoup de bois par rapport à ses exportations.

## COMMISSIONS COMMUNALES

### **URBANISME**

#### Déclarations préalables

-CUNHA AMORIN Victor – Les Coteaux de Logras – Rue du Branlant - Création de 2 fenêtres, terrasse et portail électrique – Avis favorable

-DONOSO SOLO DE ZALDIVAR Cristian - Les Coteaux de Logras – Rue du Branlant – Ouverture porte accès au vide sanitaire – Avis favorable

-EL YOUSFI Abdelmalik – 170, Rue du Cercle à Logras – Construction d'un abri de jardin – Avis favorable

-RABILLER Yves – 34, Chemin du Brandou à Logras – Pose de panneaux solaires photovoltaïques – Avis favorable

-DA SILVA MENDES Marco - Les Coteaux de Logras – Rue du Branlant – Ouverture porte accès au vide sanitaire – Avis favorable

-DA SILVA MENDES Marco - Les Coteaux de Logras – Rue du Branlant – Pose d'une clôture et portail électrique – Avis favorable

-DEBALLE Grégory – 220, Grand'Rue – Construction d'un muret en continuité avec le muret existant – Avis favorable

-MAGGINI Stefano – 335, Rue du Paruthiol – Rénovation de la toiture – Avis favorable

-DJAYA Jean-Marie – 198, Rue des Corneilles – Construction d'une terrasse – Avis favorable

-DE MESTAL Frederico – 211, Rue des Corneilles – Construction SAS d'entrée, clôture de 1,25 et haie de lauriers – Avis favorable

-BLANCHARD Jacky – 74, Rue des Bouvreuils – Pose de trois velux – Avis favorable

-Consorts DELETRAZ – 871, Chemin du Ruthet – Construction d'un abri de jardin – Avis favorable

-NIDEGGER Yves – 84, Rue du Cercle à Logras – Modification de façade - remplacement de portes et fenêtres existantes – A revoir dossier incomplet

#### Permis de Construire

-NEIVA DE SOUSA José - Les Coteaux de Logras – Rue du Branlant – Construction terrasse + accès porte – clôture portail coulissant – Avis favorable

-CUNHA AMORIN Victor – Les Coteaux de Logras – Rue du Branlant - Création d'une porte pour vide sanitaire – Avis favorable

-RODRIGUEZ Antonio – 84, Grand'Rue – Construction d'une villa – Avis favorable

-MENDES DA CORTA José – Chemin de la Polaille Lot 1 – Construction d'une villa – Avis favorable

-ABOUDI Kamel – 775, Route de Lyon à Logras – Modification façade, création de fenêtres – Avis favorable

-GAGGINI Didier – 184, Chemin du Mollard à Greny – Construction de 2 villas jumelées – Avis favorable

#### Permis d'Aménager

-Société BSL – Route du Paruthiol Pré Millet – Création de 2 lots – 1 habitation et 1 permis groupé valant division pour 3 habitations – Avis favorable

-Présentation du recours gracieux déposé par Mlle Banderier contre le Permis de Construire Mercuel.

### **ASSOCIATIONS**

Compte-rendu du Calendrier des Fêtes du 9 octobre 2012 : comme les années précédentes le calendrier a été établi en « bonne entente » entre les différentes sociétés.

### **COURRIERS**

De Mme POCHET Maryse nous interpellant sur la présence sur la commune d'une plante « la Renouée du Japon » nocive pour l'environnement ainsi qu'un risque d'effondrement de tombes au cimetière.

*Vous pouvez consulter les comptes rendus intégraux des réunions du conseil municipal sur le site internet de la mairie de Péron à l'adresse suivante :*

<http://www.peron.cc-pays-de-gex.fr/>

« Chaque année nos facteurs sont victimes d'accidents liés aux conditions météorologiques hivernales difficiles.

Afin de nous aider à préserver la santé et l'intégrité physique de nos agents et ainsi continuer à bénéficier d'un service de qualité, nous vous engageons à respecter les règles liées au raccordement postal et à la distribution du courrier, à savoir :

Les boîtes aux lettres doivent toutes être impérativement positionnées en bordure de voie publique

L'accès à votre boîte aux lettres devra être obligatoirement déneigé et salé.

Si ces conditions ne devaient pas être respectées, nous nous réservons le droit de mettre votre courrier en instance au bureau de poste le plus proche.



### **CLUB DU LOISIRS DES AINES**

Vous qui avez apprécié le dévouement de Madame la Présidente et de son bureau actuellement en place, nous vous proposons de venir à l'ASSEMBLEE GENERALE du 18 DECEMBRE 2012 à 15 H 30 au local des pompiers.

Sans trahir les on dit il faut mettre en place un nouveau bureau. Vous qui êtes plein d'entrain et de bonne volonté et ce dès que la retraite "sonne", venez nous rejoindre. A bientôt les ami(e)s futur(e)s.

## **Atelier de Péron**

Tapissier Décorateur

Jean-Pierre PENSEC

186, Gd'Rue

01630 PÉRON

06 17 99 80 42—04 50 41 31 73

atelierdeperon@gmail.com

### **OPERATION BRIOCHEs 2012**

*L'opération brioches pour l'ADAPEI qui s'est déroulée les 13 et 14 octobre 2012 sur la commune, a rapporté la somme de 1671€.*

*La municipalité remercie les membres des associations communales qui ont participé à la vente des brioches, les boulangeries HUBERT de St Jean de Gonville et CHANAL de Thoiry, ainsi que tous les habitants pour leur générosité.*

## BADMINTON SUD GESSIEN

Le club de badminton local a repris son activité début septembre.

Constitué dans un but de pratique de loisir, il propose deux créneaux horaires hebdomadaires.

les mercredis de 19h à 22h00

les vendredis de 19h30 à 21h30, sauf aux mois de novembre, février et mars et vacances scolaires.

L'adhésion nécessite le paiement d'une cotisation annuelle (de 70 € pour les adultes et de 35 € pour les adhérents mineurs), la présentation d'un certificat médical d'aptitude à la pratique du badminton, et un dossier d'inscription rempli et signé, téléchargeable sur le site

<http://badmintonsudgessien.asso-web.com/>

L'accès est réservé aux joueurs nés en 1997 ou avant. Une tolérance est accordée aux joueurs nés jusqu'en 1999, dans la mesure où ils sont systématiquement accompagnés par un adhérent adulte.

La pratique requiert une tenue de sport adaptée, avec notamment des chaussures de sport spécifiques à la pratique intérieure, et une raquette.

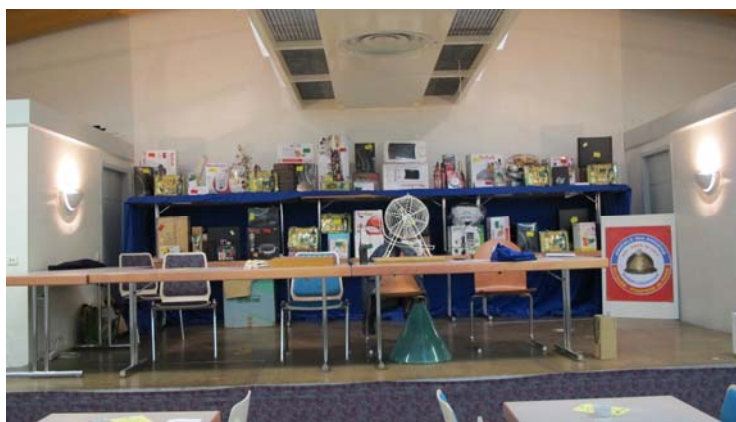
Il ne reste que quelques places disponibles, et les personnes désirant s'inscrire ou obtenir davantage de renseignements peuvent se rendre directement au gymnase de Peron les mercredis soirs.



## AMICALE DES ANCIENS SAPEURS - POMPIERS DE PARIS

*C'est une nombreuse assistance, avec une forte représentation Péronnaise mais aussi des joueurs venus de tout horizon, comme Annecy pour le personnel de la plomberie des Usses, qui sont venus participer à notre loto du 19 Octobre 2012 à PERON.*

*Notre Amicale a été très honorée de votre présence et de ce témoignage de sympathie à la corporation.*



*Au delà des mots, nous tenons à vous informer que grâce à la générosité de tous les participants, la partie spéciale, organisée pour les oeuvres, nous permettra de remettre un chèque de 680 euros aux pupilles des Sapeurs Pompiers de l'AIN.*

*Un grand merci à vous d'avoir su vous soustraire aux attraits de la télévision ou autres et nous vous donnons rendez-vous à l'année prochaine pour le 18/10/2013.*

*Alain Dumur*



## Ain Profession Sport et Culture accompagne les clubs sportifs, associations socio-culturelles du département dans la gestion de leur emploi.

*Spécialiste de l'emploi sportif et de l'animation dans l'Ain*

Depuis plus de 20 ans, l'association Ain Profession Sport et Culture met en relation des intervenants qualifiés avec les structures utilisatrices du département, clubs de sports, mjc, centre de loisirs, sou des écoles, restaurant scolaire..... De la mise à disposition d'intervenant à la gestion de vos fiches de payes, Ain Profession Sport et Culture gère tout ou partie de vos emplois. Les permanents de cette association vous apportent également conseils et informations techniques les rendant incontournables dans le domaine de l'emploi sportif et l'animation.

L'association développe également des ateliers détente loisir, module d'insertion par le sport et le loisir, qu'elle propose aux acteurs du secteur social. Ces ateliers qui permettent à un public en situation d'isolement de renouer avec les autres ont été récompensés par l'Agence pour l'Education par le Sport et ont fait l'objet d'un article dans le journal le Monde.

Ain Profession Sport et Culture aussi également Centre de Ressources et d'Informations pour les Bénévoles pour vous accompagner dans la gestion de votre association.

Contact :

AIN PROFESSION SPORT ET CULTURE

ZA DE DOMAGNE 01450 CEYZERIAT

04 74 22 50 57

[contact@ain-profession-sport.fr](mailto:contact@ain-profession-sport.fr)



## BIBLIOTHEQUE DE PERON

Groupe scolaire-F-01630 Péron

04.50.56.41.39

L'année nouvelle approchant à grands pas, il convient de se munir d'un agenda. N'oubliez pas d'y noter les rendez-vous que vous propose la bibliothèque :

Le 5 février 2012, l'historien péronnais **Alain Mélo** nous plongera dans l'histoire locale au cours de sa conférence toujours très attendue

Le 16 mars **spectacle pour enfants** (3 à 12 ans) : « Kazou et les mots magiques », un spectacle de magie dédié à la politesse.



Le Père Noël est déjà passé à la bibliothèque : les rayonnages se sont chargés de **nouveaux livres** dont les prix littéraires et de **BD** festival de Bellegarde oblige.

Rappel de nos horaires, la Bibliothèque vous ouvre ses portes et vous accueille :

le mardi de 16h30 à 18h

le mercredi de 17h à 18h30

le vendredi de 16h30 à 19h

le 1<sup>er</sup> samedi du mois de 10h à 12h

Et si la bibliothèque vous intéresse, venez rejoindre notre équipe pour partager votre passion de la lecture et des livres, assurer quelques permanences, quelques heures de travail, ou un coup de main lors de nos soirées : théâtre, histoire, musique...

Dans l'attente de vous rencontrer, toutes les bénévoles vous souhaitent de  
JOYEUSES FÊTES DE NOËL ET UNE ANNÉE 2013 EMPLIE DE JOIE ET DE PAIX.

# DON DU SANG

## BELLEGARDE / COLLONGES / PERON

MISSION ACCOMPLIE !



Les Péronnais et leurs amis ont réalisé en 2011 et 2012 ce que beaucoup de responsables associatifs souhaiteraient :

4% de la population sensibilisés au don du sang...C'est ce que déclare le ministère de la santé et plus précisément l'EFS, l'Etablissement Français du Sang. Ils affirment que si tous les secteurs de prélèvement pouvaient tenir cet engagement, nos malades et nos blessés seraient soignés dans les meilleures conditions.

Cette mission pratiquement irréalisable sur notre territoire, Péron l'a fait, avec un enthousiasme qui n'est plus à démontrer par une moyenne de plus de 80 donneurs à chaque collecte.

Bravo donc à tous les bénévoles dévoués de cette belle association de Bellegarde/Collonges/Péron qui se donnent sans compter pour satisfaire ces besoins sanguins si importants. Le souhait de son président Jacques Pichon : accueillir avec le maximum de chaleur ces donneurs qui apprécient les instants qui suivent le don en partageant ce que Louise Décombaz leur a préparé, on peut le dire, avec amour.

La solidarité est présente également au sein des associations, puisque Bellegarde, dont le président est également responsable du Pays de Gex, souhaite rassembler ces Amicales qui dernièrement ont subi la perte ou l'absence de leur président.

Une soirée qui réunira également les élus de ces secteurs où seront prises les décisions qui permettront au Bassin Bellegardien et Pays de Gex, d'assurer la continuité annuelle de plus de 4000 dons.

Pour cela, merci aux élus péronnais qui n'hésitent pas à nous offrir la salle avec le moyen de réaliser nos manifestations.

Chaque année vous nous permettez également de rappeler les consignes suivantes pour faire un don :

Etre âgé de plus de 18 ans et peser plus de 50 kg

Avoir donné au moins une fois avant 60 ans pour pouvoir le donner 4 fois par an pour ces dames et 6 fois pour les hommes, jusqu'à la veille des 71 ans.

Un questionnaire suivi d'un entretien particulier avec un médecin permet d'éliminer des risques potentiels pour votre santé et celle du receveur

Que pour un premier don ou une période de 2 ans sans prélèvement, le test « 'hémoglobine pré-don' permet de détecter une carence en fer, une possible anémie qui reporteraient, avec suivi, cet acte généreux à plus tard.

Prochaines Collectes Péronnaises :

- le mercredi 20 mars 2013
- le mercredi 03 juillet 2013
- le mercredi 04 septembre 2013
- le mercredi 18 décembre 2013

MERCI à TOUS !

le Président Jacques PICHON



**AIN DOMICILE SERVICES**

Secteur Oyonnax/Nantua/Gex  
Laurence Joly  
Foyer de l'Orme  
10 Rue de l'Orme  
01100 Oyonnax  
04 74 73 78 38 / 06 85 48 53 44  
ads01-lj@orange.fr

Siège social  
1133 avenue de Lyon  
01960 Péronnas  
04 74 21 42 52  
[www.ain-domicile-services.fr](http://www.ain-domicile-services.fr)



**Personnes âgées, handicapées, familles, actifs, ...**

**AIN DOMICILE SERVICES**  
vous propose des interventions en fonction de vos besoins

**Vie quotidienne**  
Aide à la réalisation des repas, ménage, entretien du linge, courses...

**Aide à la personne**  
Aide à la toilette, aide à l'alimentation, aide au lever et au coucher, aide aux déplacements dans le logement

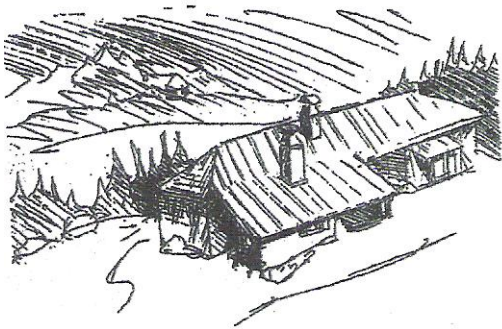
**La présence de nuit, la garde de nuit**  
Assure une surveillance sécurisante toute la nuit

**Vie sociale et relationnelle**  
Promenade, lecture, jeux, garde d'enfants de moins de 3 ans et de plus de 3 ans, transport accompagné

Devis et évaluation au domicile **GRATUITS**



Agrément qualité n°N031106 A 001 Q007



## Une histoire de l'alpage du Gralet ?

En février dernier, dans le cadre des activités de la Bibliothèque municipale « A livre ouvert », notre historien, Alain Mélo, donnait sa conférence annuelle sur le Gralet, à partir des notes qu'il avait pu glaner et des archives communales que nous avons la chance de conserver à Péron.

L'idée a germé d'en conserver la trace et d'en compléter la recherche en réalisant un petit ouvrage sur l'histoire de la montagne du Gralet. Le Gralet, c'est d'abord un col ; ce vieux passage entre le Pays de Gex et le Val de Chézery qui a vu passer tant de trafics ... Le Gralet, c'est aussi, bien sûr, l'alpage, parcouru par les troupeaux et

les bergers depuis le XIII<sup>e</sup> siècle.

Le bâtiment lui-même, réalisé en 1832, sur l'emplacement d'un autre plus ancien, et rénové en 1989, est typique dans son architecture et remarquable avec sa charpente d'origine !

L'Association de Gestion du refuGe du Gralet, mieux connue sous le signe d'AG3, vient de décider de prendre en charge cette réalisation en demandant à Alain Mélo d'en assurer la rédaction. Ce petit livre de 60 pages, largement illustré, paraîtra au printemps. Sans doute la veille de la « Marche du Gralet », le samedi 8 juin 2013.

Le prix de vente en sera vraisemblablement de 12 euros et, d'ores et déjà, vous pouvez l'acquérir en souscription pour le montant de 8 euros auprès de Serge Ghéno (06.47.85.84.83 - 113, rue du Mail – Péron - [serge.gheno@orange.fr](mailto:serge.gheno@orange.fr)).

Nous appelons tous ceux qui pourraient détenir des documents, de quelque nature que ce soit (courrier, document administratif ou notarié, registre agricole, photo, article de journal, cahier de classe, carnet de souvenirs, ...) sur ce « haut-lieu » de notre commune ou, tout simplement, des « choses à dire » à vous mettre en rapport avec Alain Mélo (04.50.56.43.64) ou l'un des membres d'AG3 que vous connaissez.

Merci d'avance !

Membres d'AG3 sur la commune = A Logras : Martine Fernoux, Claude Billet, Ludovic David, Christian Legros, Brigitte Carretti, Eric Millet. A Péron-bourg : Daniel Peron, Louis Michaud, Serge Ghéno, Alain Zirondoli. A Greny : Dominique Gigi. A Feigères : Maxime Collet, Elisabeth et Pierre-Maurice Laurent.



**Dimanche 16 décembre 2012 à 15h00**  
**Concert de Noël**  
**Salle polyvalente de Saint Jean de Gonville**  
**Orchestre junior-Orchestre senior**  
**Invité : Echo du Fort l'Ecluse de Collonges Fort l'Ecluse**

Société Musicale de  
PERON-SAINT JEAN DE GONVILLE  
**La Bonne Humeur**  
<http://www.bhumeur.asso.cc-pays-de-gex.fr/>

Déjà deux mois que les 90 élèves de notre école de musique ont repris les cours. Nous en comptons 67 en « formation musicale » et 60 dans les cours « instrument ». Si nous regardons plus en détails la répartition par discipline, nous constatons :

Une bonne fréquentation des cours du 1<sup>er</sup> cycle en formation musicale

Des classes relativement nombreuses en clarinette(12), saxophone(11) et flûte(10)

Toujours ce déficit chronique d'élève dans les classes euphonium, trombone et même cor, classes qui ne voient arriver aucun nouveau candidat ou presque.

Bien des solutions ont été tentées par notre bureau pour faire connaître ces disciplines et aujourd'hui, ses membres se creusent la tête pour trouver le moyen qui motiverait les jeunes apprentis musiciens pour ces instruments, indispensables dans une harmonie.

Notre jeune directeur Benoît ETIENNE a la charge des 30 musiciens de l'Orchestre Junior et Virginie COLLET, celle des 40 musiciens de l'Orchestre Senior, formant ainsi la Bonne Humeur 2012-2013. Chaque orchestre travaille son nouveau programme tout en assurant animations et cérémonies.

Car les activités ne manquent pas ; déjà passés, les défilé et aubade à la Saint Maurice de Thoiry, les cérémonies du 11 novembre, l'anniversaire d'Irène, la sympathique épouse de Michel BRULHART, maire de St Jean ; et à venir : inauguration du complexe voirie-pompier-amical des sociétés à St Jean, concert de Noël (voir ci-dessus), séminaire musical de janvier, loto...

Cette année encore, notre société s'investit au-delà de nos frontières communales. Par exemple, vous rencontrerez notre président, accompagné d'autres membres du bureau, au Groupement Musical du Pays de Gex; des parents d'élèves à l'Ecole de Musique Intercommunale, comme Martine FERNOUX, co-présidente, ou notre directrice, Virginie COLLET, professeur et à l'Orchestre d'Harmonie du Pays de Gex, huit musiciens de la Bonne Humeur. A ce propos, l'Orchestre travaille le programme de la saison 2012-2013, en particulier une pièce très particulière pour cette formation : Pierre et le Loup. Elle sera jouée avec M. Olivier LEJEUNE, comédien, qui tiendra le rôle du narrateur. Mais je vous en dirai plus dans le prochain PP.

C'est encore un peu tôt, mais la société musicale vous souhaite déjà de joyeuses fêtes de fin d'année et surtout une excellente santé.

Maxime COLLET

Vous n'avez toujours pas de projet pour le réveillon de la Saint Sylvestre ??  
 Le Football Sud Gessien organise pour vous une soirée sur le thème de New York.  
 Cette soirée aura lieu à la salle des fêtes de Thoiry à partir de 19h30.

Apéritif offert

SOUPES à L'OIGNON

COTILLONS

## Menu

Terrine de Foie Gras et son Chutney de Figs

Fondant de Sole au Citron Vert

La petite pomme



Suprême de Pintade aux Girolles

Croquant de Pomme de Terre

Fagot d'Asperges

Plateau de fromages

La passion du chocolat

Tarif adulte 60€

Tarif enfant 15€

Pour tous autres renseignements ou réservation veuillez contacter :

Mr Grégaud Olivier : [olivier.gregaud@wanadoo.fr](mailto:olivier.gregaud@wanadoo.fr) au 06.37.32.57.33 ou au 00.41.79.789.66.12

Mme Bernie Bonato : [bernie.bonato@free.fr](mailto:bernie.bonato@free.fr) au 06.26.89.64.62

Mme Ponard Nathalie : [nathalie.ponard@sfr.fr](mailto:nathalie.ponard@sfr.fr) au 06.03.62.35.58

Places limitées

## REPAS DANSANT DE LA CHASSE

Repas Dansant le 2 février à 20h à la salle Champ-Fontaine  
 avec l'orchestre « Les Loups Blancs ».

Menu enfant (8 euros)

Assiette de crudités-terrines

.....

Blanc de poulet

.....

Gratin de pâtes

.....

Fromage

.....

Dessert

Menu adulte (20 euros)

Assiette de crudités-terrines

.....

Civet de sanglier

.....

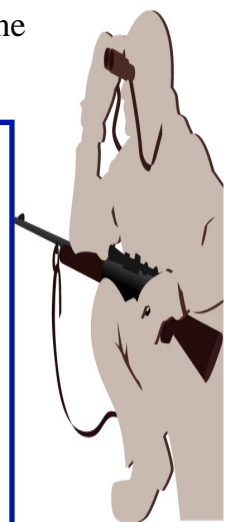
Gratin de pâtes

.....

Fromage

.....

Dessert



Saint Hubert du Gralet

Société de chasse de Péron

Réservation : 04.50.56.43.66 ou 04.50.56.34.97



# CAF de l'Ain

des informations sur vos droits accessibles en permanence



Pour faciliter l'information des familles sur les prestations familiales et les différentes aides d'action sociale, **deux services accessibles en permanence** sont mis à disposition par la Caf de l'Ain pour obtenir des informations générales, mais aussi des informations personnalisées sur votre dossier.

Par INTERNET :  
[www.caf.fr](http://www.caf.fr)



UN SERVICE PUBLIC PROXIME DE TOUS

Par TELEPHONE :  
0 810 25 01 10  
(prix appel local depuis un poste fixe)

- Pour consulter la date, le montant de vos prestations et le suivi de votre courrier.
- Pour imprimer une attestation de paiement ou un formulaire de demande de prestations.
- Pour communiquer avec votre CAF en nous adressant un E-mail.
- Pour connaître les conditions d'attribution des prestations familiales et des aides d'action sociale de votre CAF.
- Pour connaître la permanence d'accueil la plus proche de votre domicile.

• **24 heures sur 24 et 7 jours sur 7**

- Pour consulter votre dossier :
  - date et détail des paiements,
  - état de traitement de votre courrier,
  - demande d'une attestation de paiement.
- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 16h30
  - Pour contacter un conseiller, après avoir saisi votre numéro d'allocataire et votre code confidentiel.

*N'oubliez pas que pour consulter les renseignements personnalisés de votre dossier, il est nécessaire de vous munir de votre numéro allocataire et du code confidentiel communiqué par votre CAF. Si vous ne l'avez plus, demandez-le par E-mail à partir du site Internet Caf ou par courrier.*



# Vieillir et se déprimer : enchaînement logique ?

**Jeu**di 13 Décembre 2012  
14:30 à 16:00  
Espace Jean Monnet- 11 rue de Gex  
**St Genis Pouilly**

Conférence  
Co-animée par

**Dr TREILLE P.O.**  
Psychiatre

**Mme REYBARD A.**  
Psychologue



**Entrée libre**

**Renseignements : 04 50 41 04 04**



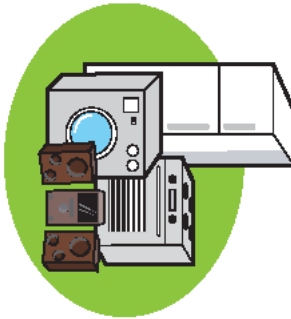
**Ne jetez plus !  
 Donnez une seconde vie  
 à vos objets**



**Faites un geste écologique et solidaire**

Après tri et nettoyage, voire petites réparations, les objets seront ensuite proposés à la vente à petit prix dans la boutique solidaire de l'AGCR (association d'insertion professionnelle)

**Les objets acceptés doivent être en bon état et fonctionner :**



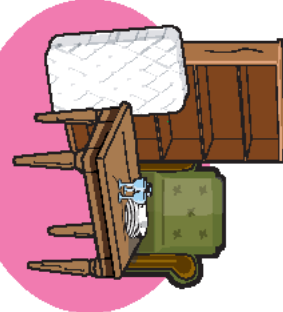
Hi-Fi et Electroménager



Loisirs, Jouets et Livres



Outils de bricolage et de Jardinage



Mobilier et Vaisselle

Espace de dépôt  
 à la déchetterie de  
 Saint-Genis Pouilly  
 Ouvert tous les  
**vendredis**  
 Les lundis, mercredis et  
 vendredis, apportez  
 directement vos  
 objets à l'AGCR.  
 129, rue du Tiochan  
 ZA de l'Allondon  
 Saint-Genis Pouilly

[www.cc-pays-de-gex.fr/dechets](http://www.cc-pays-de-gex.fr/dechets)

Tel : 04 50 99 12 01



**Transport en commun : Ligne T - CHALLEX - LA PLAINE**

Au sein du GLCT Transport Publics, le département de l'Ain et le Canton de Genève ont souhaité créer un service de transport collectif reliant la commune de Challex à la gare de la Plaine (Dardagny, Suisse).

Ce service a été inauguré le 28 février 2011.

Il s'agissait alors de relier la population de Challex au réseau ferré, et de proposer des places de stationnement (2 parkings municipaux gratuits) à l'entrée de la commune pour réduire le transit à destination de la gare.

Voici les horaires pour 2013:

**Lundi-Vendredi Direction P+R Challex-La Halle**

La Plaine	6:24	6:54	7:24	7:54	8:24	12:29	13:09	17:09	17:39	18:09	18:39	19:09	19:39	20:09
La Plaine-Douane	6:26	6:56	7:26	7:56	8:26	12:11	13:11	17:11	17:41	18:11	18:41	19:11	19:41	20:11
Poizat	6:33	7:03	7:33	8:03	8:33	12:18	13:18	17:18	17:48	18:18	18:48	19:18	19:48	20:18
P-R Challex-La Halle	6:35	7:05	7:35	8:05	8:35	12:20	13:20	17:20	17:50	18:20	18:50	19:20	19:50	20:20

**Lundi-Vendredi Direction La Plaine**

P-R Challex-La Halle	6:07	6:37	7:07	7:37	8:07	8:37	12:37	13:37	16:37	17:22	17:52	18:22	18:52	19:22	19:52
Poizat	6:09	6:39	7:09	7:39	8:09	8:39	12:39	13:39	16:39	17:24	17:54	18:24	18:54	19:24	19:54
La Plaine-Douane	6:15	6:45	7:15	7:45	8:15	8:45	12:45	13:45	16:45	17:30	18:00	18:30	19:00	19:30	20:00
La Plaine	6:18	6:48	7:18	7:48	8:18	8:48	12:48	13:48	16:48	17:33	18:03	18:33	19:03	19:33	20:03

Pour plus d'informations : <http://www.challex.fr/Transport-en-commun-Ligne-T.html>

**Dimanche 27 Janvier 2013**

**Salon Science-Fiction & Fantastique  
à  
Péron  
Salle Champs Fontaine  
(Entre Divonne & Bellegarde)**



**DVD,  
Romans,  
BD,  
Jouets & Jeux  
Objets de collection  
Etc...**



**9h00-18h00. Entrée gratuite. Buvette.**

**Renseignements au 04 50 56 05 44 ou [almuric001@hotmail.fr](mailto:almuric001@hotmail.fr)**

**La boulangerie de Péron  
est réouverte depuis le 1er septembre**

**Tribune libre**

Bonjour,

Je propose services à la personne en perte d'autonomie (entretien extérieur, courses ou autre), 1 à 2 fois par semaine conte rémunération symbolique.

Tél: 06.02.50.28.89

Alexandre Lefranc

## SERVICES

Mairie Tél : 04 50 56 31 08 Fax : 04 50 56 37 46  
SOGEDO (Eau) St-Genis 04 50 41 30 30  
SDEI (Assainissement) 0 810 396 396  
URGENCE 0 810 796 796  
E D F (Sécurité dépannage) 0 810 333 074  
G D F Gaz de France Distribution 08 10 74 74 00

France-Télécom 10 14  
Trésorerie Gex 04 50 41 51 03

ECOLE PRIMAIRE 04 50 56 37 52

COLLEGE 04 50 59 58 00  
<http://www.collegeperon.fr>

CENTRE DE LOISIRS 04 50 48 31 52  
E-mail : [centre.loisirs.peron@wanadoo.fr](mailto:centre.loisirs.peron@wanadoo.fr)

HALTE-GARDERIE (La Roulinotte)  
06 88 90 10 55  
[www.peron.cc-pays-de-gex.fr/html/centre\\_loisirs.htm](http://www.peron.cc-pays-de-gex.fr/html/centre_loisirs.htm)

SALLE CHAMP-FONTAINE 04 50 56 37 39

BIBLIOTHEQUE 04 50 56 41 39  
Aux heures de permanences soit :  
Le mardi de 16h30 à 18h00  
Le mercredi de 17h00 à 18h30  
Le vendredi de 16h30 à 19h00  
Premier samedi du mois de 10h00 à 12h00

## GESTION DES DECHETS

Ramassage du tri-sélectif : le lundi  
Ramassage des ordures ménagères : le jeudi  
Particulier :  
Commande de poubelles, composteurs, problème de collecte 0 800 800 215  
Commerces et artisans :  
Commande de bacs, facturation de redevance spéciale, TEOM, problème de collecte : 04 50 42 26 41  
Déchèteries : Ludovic BRUSTON 04 50 99 12 08  
Autres : Jocelyne SAMYN 04 50 99 12 01

## DECHETTERIE

04 50 59 14 64

E-mail : [dechets@cc-pays-de-gex.fr](mailto:dechets@cc-pays-de-gex.fr)

-du lundi au vendredi :  
-de mars à octobre de 8h30 à 12h00  
et de 13h30 à 18h00  
-de novembre à février : de 8h30 à 12h00  
et de 13h30 à 17h00  
-le samedi :  
-de mars à octobre : de 8h30 à 18h00  
-de novembre à février : de 8h30 à 17h00  
-tous les dimanches matin : de 9h00 à 12h00  
-fermée tous les jours fériés y compris Pâques.

ALLO ENCOMBRANTS 04 50 20 65 86

## RELAIS POSTE

Intermarché Contact 04 50 59 15 70

## A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

Mission locale des jeunes Bellegarde 04 50 48 09 86  
Mission Locales Action Jeunes Gex 04 50 41 60 46  
Service emploi de la CCPG Divonne 04 50 20 32 27  
Pôle Emploi St-GENIS 04 50 28 24 14  
Du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30  
Le vendredi de 8h30 à 11h30  
Centre Médico-Psychologique 04 50 42 85 47

## ADAPA : L'aide à domicile pour tous

Anita Boulas-Chardon  
Espace George Sand 9 rue de Gex à St-Genis Pouilly  
Téléphone 04 50 20 66 80  
Télécopie 04 50 20 60 12

## TAXI-VSL

ALEX Bellegarde 06 07 08 20 66  
04 50 48 38 06

## OFFICE DU TOURISME COLLONGES ET SA REGION

Tél : 04 50 59 40 78

Fax : 04 50 59 49 54

E-mail : [otcollon@cc-pays-de-gex.fr](mailto:otcollon@cc-pays-de-gex.fr)  
[www.collonges.ot.cc-pays-de-gex.fr](http://www.collonges.ot.cc-pays-de-gex.fr)

## OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Tél: 04 50 56 31 08 Fax: 04 50 56 37 46

E-mail: [Mairie.Peron@CC-pays-de-gex.fr](mailto:Mairie.Peron@CC-pays-de-gex.fr)

WEB: <http://www.peron.cc-pays-de-gex.fr/>

Lundi : 8h00-12h00 et 13h30-17h30  
Mardi : 8h30-12h00 et 13h30-18h30  
Mercredi : 9h00-12h00 et 13h30-17h30

Jeudi : 8h30-12h00 et 13h30-17h30  
Vendredi : 8h00-12h00 et 13h30-17h30

## GARDES DES PHARMACIES DU PAYS DE GEX POUR 2012

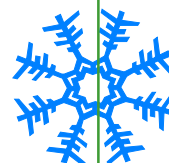


Il vous faut composer le **3237** pour connaître la pharmacie de garde

ARBEZ	Place de la Mairie	THOIRY	04 50 41 20 31
BARBOTIN-BESSEY	22 Rue de Genève	St GENIS	04 50 42 11 49
BENDAHO	Les vertes campagnes	GEX	04 50 41 52 75
BOUVIER	Rue de le Mairie	CESSY	04 50 41 40 60
COTTIN	105 Chemin Ravoire	PREVESSIN	04 50 40 57 66
DELORME-DURET	Arcades d'Ornex	ORNEX	04 50 40 53 86
DOREAU		VERSONNEX	04 50 41 14 13
DRAI	539 rue Aiglette Nord	GEX	04 50 41 47 95
FERNOUX	Grande Rue	DIVONNE	04 50 20 00 93
HARLINGUE	6 Chemin du Levant	FERNEY	04 50 40 68 97
HYBORD	C CIAL Carrefour RN 5	SEGNY	04 50 41 47 93
LARTAUD	10 R des Hautains	ST GENIS	04 50 42 02 21
LOTZ-MATTERN	C Cial la Poterie	FERNEY	04 50 40 97 44
MAISSA	Rue des Bains	DIVONNE	04 50 20 00 57
MASCETTI	Route de Mategnin	PREVESSIN	04 50 28 06 79
REVOL	5 Avenue Voltaire	FERNEY	04 50 40 72 10
ROBERT	Val Thoiry	THOIRY	04 50 20 87 57
SIAUVE	Route de Lyon	ST GENIS	04 50 40 12 69
VILLARD-PETELAUD	Im. Les Tetras, Le Patio	GEX	04 50 41 54 04

Pour connaître les médecins de garde, composer le 15 sur votre téléphone.

<b>MÉDIBUS</b>				
Lundi	7 janvier	14h30-16h30	Avenue de la Poste (GEX)	
Jeudi	7 février	10h30-12h30	Salle de l'Allondon (St GENIS POUILLY)	
Jeudi	7 février	14h30-16h30	Parking Calas (FERNEY)	
Vendredi	1 mars	10h30-12h30	Place St Antoine (PÉRON)	



### AVIS A TOUS NOS CORRESPONDANTS ET ASSOCIATIONS

Pour le numéro 67 du Petit Péronnais nous vous demandons de nous faire parvenir vos articles avant le 15 Février 2013.

Aucun avis ne sera envoyé .Merci d'avance

La Rédaction

#### URGENCES

Gendarmerie.....	17
Pompier .....	18
Samu.....	15
Urgence N°Européen.....	112

#### HOPITAUX

Centre Hospitalier Alpes-Léman	
558 route de Findol 74130 Contamine-sur-Arve	
	04 50 82 20 00
Centre Hospitalier de la Région d'Annecy à Pringy	
	04 50 63 63 63
Saint-Julien	04 50 49 65 65
Gex	04 50 40 38 38
Cantonal à Genève	00 41 22 372 33 11
La Tour à Meyrin	00 41 22 719 61 11
Centre anti-poisons Lyon	04 78 54 14 14
Centre grands brûlés Lyon	04 78 61 88 88
Clinique Savoie Annemasse	04 50 95 41 41

#### MEDECINS

Logras	
Dementhon C	04 50 56 38 10
option homéopathie	
<u>Saint-Jean de Gonville</u>	
Mogenet P.A.	04 50 56 44 21

Dr Brigitte Fleury	04 50 48 60 22
Collonges	
Maury M.H.	04 50 56 71 00

#### PEDIATRE

<u>Saint-Genis</u>	
Guy	04 50 42 20 11

#### PHARMACIES

*Voir ci-dessus*

<u>Collonges</u>	
Mr et Mme Dupont	04 50 59 60 17

**Nous vous rappelons que vous pouvez commander vos médicaments à partir du fax de la mairie**

#### INFIRMIERE

<u>Collonges</u>	
Pirollet	04 50 56 71 64

#### POINT ACCUEIL SOLIDARITE (PAS)

<u>Saint-Genis</u>	04 50 42 12 65
--------------------	----------------

<u>MAINTIEN A DOMICILE</u>	04 50 41 47 12
----------------------------	----------------

#### CENTRE DE RADIOLOGIE

<u>Saint-Genis</u>	04 50 28 27 27
--------------------	----------------

#### SERVICE DE GARDE VETERINAIRES

<u>St Genis Pouilly</u>	04 50 42 12 34
<u>Gex</u>	04 50 41 76 45

# Calendrier des fêtes

DECEMBRE 2012			
Mercredi 12	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Vendredi 14	COS DU PERSONNEL COMMUNAL	ARBRE DE NOEL	CF
Samedi 15	CENTRE DE LOISIRS	CONTES DE NOEL	CF
Dimanche 16	MUSIQUE	CONCERT	St Jean de Gonville
Vendredi 21	SOU DES ECOLES	ARBRE DE NOEL	CF
Mercredi 26	DON DU SANG	COLLECTE	CF
JANVIER 2013			
Mercredi 9	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Samedi 12	PECHE	CONCOURS DE BELOTE	CF
Samedi 19	JEUNESSE	VOGUE DE PERON	CF
Dimanche 20	JEUNESSE	VOGUE DE PERON	CF
Vendredi 25	SOU DES ECOLES	BELOTE	CF
Samedi 26	ASSOCIATION ALMURIC	SALON MULTIMEDIA	CF
FEVRIER 2013			
Samedi 2	CHASSE	REPAS DANSANT	CF
Dimanche 3	MUSIQUE	LOTO	St Jean de Gonville
Mardi 5	BIBLIOTHEQUE	CONFERENCE	CF
Samedi 9	COMITE DES FETES	LOTO	CF
Mardi 12	CENTRE DE LOISIRS	CARNAVAL	CF
Mercredi 13	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Vendredi 15	PAROISSE	BOL DE RIZ	CF
Samedi 16	SOU DES ECOLES	REPAS DANSANT	CF
Samedi 23	CCAS	REPAS	CF
MARS 2013			
Samedi 2 et 9	COMMUNE	NETTOYAGE DE PRINTEMPS	
Mercredi 13	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Samedi 16	BIBLIOTHEQUE	SECTACLE ENFANTS	CF
Mercredi 20	DONS DE SANG	COLLECTE	CF
Vendredi 22	PETANQUE	LOTO	CF
Vendredi 29	BELOTE GESSIENNE	MASTER	CF

## Horraire des messes

Père Gilbert Dikambi Dia Mambu  
Tél.:04 50 56 30 35  
169, Rte St-Maurice Challex



DÉCEMBRE	Dimanche 2	10h	1 <sup>er</sup> dimanche de l'Avant	POUGNY
	Samedi 8	18h	Immaculée Conception de la Vierge	FARGES
	Dimanche 9	10h	2 <sup>ème</sup> dimanche de l'Avant	PERON
	Vendredi 14	20h	Célébration pénitentielle	CHALLEX
	Dimanche 16	10H	3 <sup>ème</sup> dimanche de l'Avant	CHALLEX
	Vendredi 21	18h	Célébration de Noël pour les enfants	COLLONGES
	Dimanche 23	10h	4 <sup>ème</sup> dimanche de l'Avant	POUGNY
	Lundi 24	23h	Messe de la Nuit de Noël	COLLONGES
	Mardi 25	10H	Messe de Noël	PERON
JANVIER	Dimanche 30	10h	La Sainte Famille	FARGES
	Mardi 1	18h	Messe en action de grâce	CHALLEX
	Dimanche 6	10h	Epiphanie du Seigneur	POUGNY
	Dimanche 13	10h	Messe des familles	PERON
	Dimanche 20	10h	2 <sup>ème</sup> dimanche du temps ordinaire	CHALLEX
FEVRIER	Dimanche 27	10h	3 <sup>ème</sup> dimanche du temps ordinaire	COLLONGES
	Dimanche 3	10h	4 <sup>ème</sup> dimanche du temps ordinaire	POUGNY
	Dimanche 10	10h	5 <sup>ème</sup> dimanche du temps ordinaire	PERON
	Mercredi 13	18h	Mercredi des Cendres	CHALLEX
	Dimanche 17	10h	1 <sup>er</sup> dimanche de Carême	CHALLEX
MARS	Dimanche 24	10h	2 <sup>ème</sup> dimanche de Carême	COLLONGES
	Dimanche 3	10h	3 <sup>ème</sup> dimanche de Carême	POUGNY
	Dimanche 10	10h	4 <sup>ème</sup> dimanche de Carême	PERON
	Dimanche 17	10h	Messe des familles	CHALLEX
Vendredi 22	20h	Célébration du pardon	CHALLEX	

# Voyage CCAS

C'est à l'aube, accompagné par un radieux soleil, que nous avons pris la route à l'occasion de notre traditionnel voyage annuel du CCAS et du club loisirs des Aînés.

Le choix cette année s'est porté sur le Jura où nous nous sommes rendus aux noces Franc-Comtoise à Monnet-la-Ville.

Un petit arrêt au cours du voyage nous a permis de nous dégourdir un peu et d'apprécier un petit encas composé de café et brioches forts appréciés, un second arrêt « nous n'étions pas pressé par le temps » nous a conduit à la cascade du Hérisson.

Enfin, nous avons pris la direction de notre destination finale où nous avons été accueillis par la troupe de l'Auberge Fleurie en costumes et décors d'antan au son d'un accordéon qui nous souhaitait la bienvenue.

La Bénédiction de M. le Curé fut suivi par un apéritif et nous sommes passés à table pour apprécier un succulent repas d'époque des années folles.

Les animateurs du restaurant nous ont divertis tout au long du repas par des jeux, des histoires et des monologues qui a ravi l'assistance.

Croyant avoir tout épuisé en surprise, nous avons encore été gâté par le final qui nous a été proposé en un bal des mariés accompagné par le son de l'accordéon qui nous avait accueilli.

Malheureusement, tout bonheur a une fin, il a fallu penser au retour après une journée bien remplie et trop courte.

Rendez-vous est donné, avec enthousiasme, à l'année prochaine.



L'équipe du CCAS

**7ème Festival du Film Vert**  
Le cinéma pour un futur durable



**Festival du Film Vert 2013**

AUBONNE 7 mars	LAUSANNE 10-16 mars
CHÂTEL-ST-DENIS 11-14 mars	LE NOIRMONT 12-14 mars
COUVET 13 mars	MÂRTIGNY 13 mars
DÉLÉMONT 12-13 mars	NYON 5-6 mars
ECHALLENS 6 mars	ORBE 7 mars
FERNEY-VOLTAIRE 20-24 mars	QUEST LAUSANNOIS UNIL 9-11 mars
GENÈVE 14 mars	PULLY 6 mars

\* Réseau du 1er Prix Suisse du Documentaire Vert

 [www.festivaldufilmvert.fr](http://www.festivaldufilmvert.fr)

## 2ème festival du film vert à Ferney Voltaire

Les questions environnementales se font de plus en plus pressantes, soumettant la population à des interrogations grandissantes. Le Festival du Film Vert, organisé par l'Association Eco-Pratique en mars 2012 a été un franc succès et a permis la diffusion d'une dizaine de films. La deuxième édition française de ce festival déjà bien connu en Suisse voisine aura lieu du 20 au 24 mars au cinéma de Ferney-Voltaire et proposera une série de films sur des sujets tels que les OGM, la spéculation foncière sur les terres de petit paysans, les dangers des matières plastiques ou bien la disparition des abeilles. Mais le festival reste résolument positif et les films présentés offrent une alternative réaliste et surtout locale aux grands problèmes environnementaux qui nous entourent. Notamment, le film phare du festival sera "Les Moissons du Futur" de Marie-Monique Robin, un hommage à l'agroécologie et un formidable message d'espoir pour nourrir la planète. Des réalisateurs et des spécialistes viendront également animer des débats et répondre aux questions des spectateurs. Un film jeune public pour sensibiliser les adultes de demain sera en outre au programme.

Pour plus d'information, ainsi que le détail des films et les horaires, merci de consulter [www.festivaldufilmvert.fr](http://www.festivaldufilmvert.fr).



## QUOI DE NEUF AU SOU....



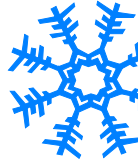
Suite à notre assemblée générale le bureau a été reconduit pour une nouvelle année avec Mireille en tant que secrétaire, on peut remercier encore Sylvie La renaudie , remplacée par Stephanie Bereziat, pour la gestion de la cantine.

On rappelle que la gestion de la cantine assurée par le sou, donc par des bénévoles, nous permet d'être les moins chers au niveau tarif (4€ le repas).

Nous voilà donc parti pour une nouvelle année et la dernière pour certains d'entre nous...

La traditionnelle soupe de l'école a connu cette année un véritable succès Confectionnée par les enfants et leurs enseignants qui tout au long de l'année travaillent au jardin pour avoir de beaux légumes. Nadia aux marmites (merci encore) et la soupe est prête. L'équipe du sou a poursuivi avec une assiette de fromage et une compote de pommes (réalisée par les mamans, 180 kg de pommes ramassées par les parents du sou et leurs enfants)

Tout le monde était content de se retrouver pour partager ce moment ensemble. Pour nous, membre du sou, c'est vraiment une satisfaction et cela nous encourage à pour-



suivre.

**Une salle comble !!**  
**gumes**

**le stand de la vente du fromage et des légumes**

**En espérant que toutes les manifestations du sou connaissent ce même engouement**



Vous pouvez noter dès maintenant les dates de nos différentes actions

**Le mardi 18 décembre le gouter de Noël**

**Le vendredi 25 janvier : concours de belotte (on se lance)**

**Le samedi 16 février : repas dansant**

**Le dimanche 24 mars : spectacle de Sonia Grimm (on attend confirmation)**

**Le dimanche 7 avril : le loto**

**Le dimanche 5 mai : foire de printemps**

**Le samedi 29 juin : Kermesse**

Vous pouvez constater que le programme est chargé mais avec notre équipe dynamique nous sommes prêts à relever ce défi !!!

